



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 8 septembre 2021

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 8 septembre 2021

Procès-Verbal n° 249-210908

Présents :

➤ **Membres du Comité Directeur:**

Cyril **CARLE**, Cyrille **CHARPENTIER**, Pierre **HAUBOIS**, Soufiane **KANAFI CHITI**, Gil **PERRI**, René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

➤ **Membres excusés :**

Damien **MENELLA** (Section **HANDIVOL**)

➤ **Membres absents :**

➤ **Responsable Sécurité :**

Philippe **SERGENT** (SGS)

Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 31 août 2021,
- Point sur les avions,
- Point sur la sécurité et la formation,
- Fixer le tarif de la cotisation 2022
- Questions diverses,
- Validation des nouveaux adhérents.

**La réunion est ouverte le mercredi 8 septembre à 18:00
par Pierre SARTRE, Président.**

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO

+33 4 67 65 59 38

secretariat@aeroclub-montpellier.org

1- Activité

Avions (heures de vol au 31 août 2021)

1646 heures de vol enregistrées au 31 août 2021. (Pour mémoire 1365 heures pour la même période l'an dernier)

Adhérents au 31 août 2021

185 membres inscrits au 31 mai 2021. (174 pilotes et élèves pilotes, 2 élèves ULM handivol et 9 membres honoraires)

2 - Avions

Maintenance

*F-GCIJ : La centrale électronique du strobe est toujours HS, en attente pièces ROBIN. Avion interdit vol de nuit.

* F-HMON : Le 02 septembre, installation de nouveaux maîtres-cylindres de freins (modification constructeur)

* F-HPST : La modification constructeur concernant le système de freinage, sera réalisée sur cet appareil lors de la prochaine visite.

* F-HAFP : Nouvelle fiche de pesée à la suite d'installation des GARMIN G5 (la fiche de pesée sur le site internet du club est modifiée)

*F-GNNI : Avion arrêté du 5 au 10 septembre pour installation d'un pot Chabard,

*F-GOZZ : Avion arrêté suite à train avant et jambe du train principal droite tordues, suite à des atterrissages durs ou des atterrissages avec vent de travers non maîtrisés. Suite aux dernières informations transmises par notre mécanicien, livraison des pièces entre mi et fin octobre.

*34AOG : RAS

Grande visite du F-GCIJ : Le comité directeur au regard des derniers devis présentés (60 000 € + 20 000 € de pièces ROBIN = 80 000 €) par les divers ateliers, MAT pour la GV et Aérowood pour la réfection de l'aile (ré entoilage complet et mise en peinture) plus les pièces ROBIN, ne valide pas la mise en GV et vote pour la mise en vente de ce dernier. (8 voix pour et une abstention) **Le F-GCIJ sera mis en vente dans les prochains jours.**

Suivi de navigabilité : Suite à la mise en place d'un nouveau suivi de navigabilité par l'EASA, le bureau technique de notre atelier nous informe que le temps passé à établir les documents de suivi allait être multiplié par 2.

Donc augmentation des coûts de la gestion NAV à prévoir à partir du 1 novembre 2021 et par ricochet prévoir une augmentation des heures de vols à prévoir.

3 - Point sur la sécurité et la formation

Sécurité, formation

Dans le cadre de la mise en place du contrôle qualité (voir compte-rendu CD 248) Philippe SERGENT travaille actuellement sur l'élaboration d'une grille de suivi (points faibles, points forts) des différents postes de fonctionnement du Club et plus particulièrement ceux qui concernent la sécurité et la formation. Une fois cette grille remplie, les résultats seront validés sur aérodiagnostic. (Outils de conformité DTO)

Le Secrétaire Général informe le comité directeur que certains élèves sont présentés à l'examen pratique PPL, LAPL, alors que tous les exercices sur leur livret de progression ne sont pas validés, ainsi que certains briefings long. Pour être irréprochable lors d'un éventuel audit DGAC, il est demandé au chef-pilote d'informer les instructeurs du Club de ce problème. Pour le théorique, les élèves qui n'auront pas au moins 90 % au test QCM de Aérogligli ne seront plus présentés à l'examen. Pascal RIDAO (HT) prend acte et va informer ses instructeurs.

4 - Tarif cotisation 2022 :

Le tarif de la cotisation pour l'année 2022 reste inchangé par rapport à 2021, soit :

- Cotisation + 21 ans : 220 €
- Cotisation – 21 ans : 110 €
- Cotisation instructeurs : 27,50 €
- Cotisation membre honoraire : 27,50 €
- Cotisation forfait découverte + 21 ans : 57 €
- Cotisation forfait découverte - 21 ans : 2 €

5 - Questions diverses :

- En ouverture des questions diverses, le secrétaire informe le comité directeur que l'extincteur de la remorque à carburant a disparu. La remorque étant dans un angle mort du système de vidéosurveillance, il est impossible de retrouver l'indélicat qui a emprunté l'extincteur. En attendant un nouvel extincteur, la remorque est inutilisable. (obligatoire à bord de la voiture tractant la remorque)

- Handivol : la section tourne au ralenti (2 pilotes en formation). Suite à la journée « Walter » baptêmes de l'air pour des adultes handicapés du septembre, le responsable de l'association « JEAN-BA » a proposé à notre Président de le mettre en relation avec leur responsable communication qui a l'air efficace, eu égard au nombre de personnes investies dans leur association.

Article du Midi-Libre sur la journée « Walter » : Le journal Midi-Libre n'ayant pas été très bon dans l'article publié le dimanche 5 septembre sur la journée « Walter », s'est proposé pour « compenser » de faire un papier sur la section handivol de l'Aéroclub début novembre.

- Permanences le samedi : les permanences secrétariat en semaine étant assurées par des membres du bureau, pour améliorer le fonctionnement de notre Aéroclub (accueil et renseignements le samedi) le comité directeur cherche des volontaires pour assurer cette permanence du samedi. L'idéal serait, que 5 ou 6 membres de notre association se portent volontaire, ce qui représente 1 permanence toutes les 5 à 6 semaines. Merci d'envoyer vos candidatures à secretariat@aeroclub-montpellier.org.
- Aéro Bio Diversité : Le président propose de débiter les démarches (le processus de certification étant long, environ 2 ans) pour faire certifier « Aéro Bio Diversité » la plateforme de Montpellier, ce qui a pour objectif de « reverdir » l'activité aéroportuaire.
<https://aerobiodiversite.org/>
- Accessoires de lavage : Cyrille CHARPENTIER s'est proposé pour acheter le matériel, après évaluation des besoins

- Mise en place d'une télévision pour diffusion de vidéo de formation (interne au club) et de la TV FFA « Smile TV ». Le poste de télévision est acheté, reste à paramétrer ce dernier et l'installer. Le trésorier fera une demande de participation auprès du Comité Régional Aéronautique qui participe au financement de ce type de matériel.
- Éric CHAILLOT membre du Club (ex-médecin Aéro et ex-médecin hyperbare) se propose de dispenser des cours sur la prévention des risques par une meilleure connaissance de notre environnement de vol. Il envisage 4 à 6 exposés (entre 1h00 et 2h00 chacun) ouverts à tous les pilotes (en formation, brevetés, instructeurs...) Proposition acceptée par l'ensemble du comité directeur.
- Règlement Général sur la Protection des Données (**RAPPEL du RAPPEL du RAPPEL**)
Avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion, chaque pilote doit désormais valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « Mes données - Confidentialité », cocher la case « Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail). Ce qui permet à un pilote en retard (par exemple) de vous prévenir ou à un pilote de vous appeler pour modifier une réservation.
- Paiement des heures de vol (**RAPPEL du règlement intérieur**):
Le paiement du vol doit être effectué au plus tard au retour de ce dernier. Certains pilotes n'appliquant pas ce point, décision a été prise que tous les soldes de membres débiteurs seront relancés. Sans action du membre à la suite de la relance, le chèque de caution sera encaissé sous huitaine et l'accès aux clés des appareils sera suspendu.
- Avant la clôture de la réunion par Pierre SARTRE, Soufiane KANAF CHITI informe le comité directeur qu'il vient d'être recruté par une société de jet privé comme pilote et qu'il ne pourra plus participer, pleinement à la vie de notre association. Il envisage de proposer prochainement sa démission du comité directeur. L'ensemble du comité directeur souhaite bon vol à Soufiane.

6 - Validation des nouveaux adhérents ou renouvellement d'adhérents

BOLLE Ilian – BOUILLOUX Franck – CLEMENT Vincent – COBOS Felix – FREIHUBER Théo – GUEUVIN Yan - GUMY Guillaume – MALLIE MORFAUX Valentin – MORTIER Régis – PANZANI Mathéo – POLTORATZKY Francis – SERGENT Émeric – VINCENT Guillaume – ZAMBONINO Eléonore.

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue et de bons vols à tous.

La réunion est close à 20h15, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président

Le secrétaire Général